



Fonds internationaux
d'indemnisation pour
les dommages dus
à la pollution par les
hydrocarbures

Point 3 de l'ordre du jour	IOPC/APR17/3/1	
Date	6 février 2017	
Original	Anglais	
Assemblée du Fonds de 1992	92AES21	
Comité exécutif du Fonds de 1992	92EC68	●
Assemblée du Fonds complémentaire	SAES5	●

SINISTRES DONT LES FIPOL ONT À CONNAÎTRE

Note du Secrétariat

Résumé:	Le présent document comporte des informations sur les documents des réunions d'avril 2017 concernant les sinistres dont les FIPOL ont à connaître.
Mesures à prendre:	<u>Comité exécutif du Fonds de 1992 et Assemblée du Fonds complémentaire</u> Prendre note des renseignements fournis dans le présent document.

1 Sinistres dont les FIPOL ont à connaître

- 1.1 Depuis les sessions d'octobre 2016 des organes directeurs des FIPOL, le Secrétariat n'a été informé d'aucun nouveau sinistre qui pourrait à ce stade intéresser le Fonds de 1992.
- 1.2 À la date du 6 février 2017, aucun sinistre susceptible d'intéresser le Fonds complémentaire n'était survenu.
- 1.3 L'Administrateur se propose de présenter des documents sur les sinistres suivants dont le Fonds de 1992 a à connaître, tel qu'indiqué ci-dessous. Des documents complémentaires seront produits si nécessaire, selon les faits nouveaux intervenus en ce qui concerne ces sinistres, afin de communiquer les informations les plus récentes aux délégations. Des documents pourraient également être soumis par les délégations, et ce au moins quatre semaines avant le début des réunions, soit le vendredi 24 mars 2017 au plus tard.

IOPC/APR17/3/2	<i>Prestige</i>
IOPC/APR17/3/3	<i>Volgoneft 139</i>
IOPC/APR17/3/4	<i>Hebei Spirit</i>
IOPC/APR17/3/4/1	<i>Hebei Spirit</i> – niveau des paiements
IOPC/APR17/3/5	<i>MT Pavit</i>
IOPC/APR17/3/6	<i>Alfa I</i>
IOPC/APR17/3/7	<i>Nesa R3</i>
IOPC/APR17/3/8	<i>Trident Star</i>

2 Mesures à prendre

Comité exécutif du Fonds de 1992 et Assemblée du Fonds complémentaire

Le Comité exécutif du Fonds de 1992 et l'Assemblée du Fonds complémentaire sont invités à prendre note des renseignements fournis dans le présent document.